DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018

Délibération
n° 2018.12.413

Approbation du projet de contrat de dynamisation et de cohésion territoriale - GrandAngoulême et La Rochefoucauld Porte du Périgord

LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, Patrick BOURGOIN à Danielle CHAUVET, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

Excusé(s) :

Jean-Marc CHOISY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N° 2018.12.413

COOPERATION INTERCOMMUNALE	Rapporteur : **Monsieur DAURE**

APPROBATION DU PROJET DE CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHESION TERRITORIALE - GRANDANGOULEME ET LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD

Dans le cadre de sa nouvelle politique contractuelle territoriale, le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine par délibération du 10 avril 2017 a fixé les principes et objectifs stratégiques de soutenir et développer les atouts de tous les territoires et d'exprimer la solidarité régionale au bénéfice des territoires les plus vulnérables.

Pour ce faire, deux types de contrats ont été définis modulant les conditions de soutien de la Région selon la vulnérabilité du territoire et les compétences régionales. Dans ce cadre, la région a proposé 51 territoires de projets. Ainsi, GrandAngoulême a été associé à la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord afin d'élaborer un contrat de dynamisation et de cohésion en tant que territoire « vulnérable ».

S'appuyant sur un processus de diagnostic partagé et de co-construction entre la Région et le Territoire de projets, l'élaboration du contrat s'est traduite par l'identification des axes d'intervention puis par la définition de fiches-action.

Suite au premier comité de pilotage du 2 octobre, il est proposé que ce contrat soutienne les 4 axes d'interventions suivants :

- Accompagner la mutation économique et soutenir l'innovation ;
- Construire une offre de services de proximité équilibrée à l'échelle du territoire ;
- Poursuivre l'engagement du territoire en faveur de la transition énergétique et écologique ;
- Conforter notre attractivité en exploitant nos atouts culturels, patrimoniaux et touristiques.

Sur la base de ces orientations, des propositions de projets sont faites afin déterminer lesquels pourront bénéficier d'un cofinancement régional. Un comité de pilotage final aura lieu le 7 janvier pour valider les projets retenus sous la forme d'un programme d'actions.

Le contrat de dynamisation et de cohésion GrandAngoulême – La Rochefoucauld Porte du Périgord fera l'objet d'une approbation en mars 2019 par le conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Considérant la délibération n°2017.728 de la séance plénière du Conseil Régional du 10 avril 2017, adoptant la politique contractuelle territoriale de la Nouvelle-Aquitaine,

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre et identité territoriale du 5 décembre 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet de contrat de dynamisation et de cohésion 2018 – 2021 avec la région Nouvelle-Aquitaine.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tout document afférent à ce contrat.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **20 décembre 2018**	**Affiché le :** **21 décembre 2018**